**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 93 (1948)

Heft: 2

**Artikel:** Troupes légères [suite] : liaisons et circulation

Autor: Denéréaz, Pierre F.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-342360

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 22.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# TROUPES LÉGÈRES (suite):

# Liaisons et circulation

La Tyrannie du matériel.

## I. LIAISONS.

Le Chef d'Etat-major écrit dans son rapport : « La mobilité toujours plus grande dans la conduite du combat nécessite un emploi beaucoup plus poussé des moyens rapides de transmissions. Avant tout il s'avère indispensable de doter les troupes légères de radios pour leur permettre de tirer parti de leur vitesse. Jusqu'à nos jours, les possibilités d'utilisation des troupes furent toujours diminuées, car par manque de moyens de transmission adéquats, on ne pouvait à temps les engager ailleurs ou plus utilement. »

Les découvertes et progrès techniques ont donné aux moyens de liaison et de transmission électriques une supériorité incontestable sur les autres procédés. Le téléphone, le téléscripteur et la radio ont eu la préférence dans la dernière guerre; les communications par fils constituant la base du réseau de liaison, la radio étant utilisée subsidiairement en raison de l'interception toujours possible des liaisons par sansfils. Toutefois la guerre de mouvement peut créer des situations où la seule liaison possible est encore la radio. Avions et chars se servent presque exclusivement de ce moyen de liaison. Les conditions de la guerre motorisée en ont été transformées. N'oublions pas le facteur rapidité, car si les transmissions par fils requièrent du temps pour leur installation, la radio est immédiatement praticable partout où les appareils peuvent être transportés. Or, dans les troupes motorisées, ils peuvent être emmenés par tous et partout; d'où la possibilité pour le chef d'une troupe rapide de rester en liaison par radio jusque dans les échelons inférieurs. Ce qui est d'ailleurs nécessaire à la conduite du combat mobile. Pour consacrer ce principe, il a été décidé le 16.8.44 d'attribuer une compagnie de radio aux brigades légères et de faire instruire dans chaque école de recrues des Trp. L. des radiotéléphonistes pour les liaisons de combat à l'intérieur des corps de troupes ; enfin par l'introduction d'un nouvel appareil radio très léger mais d'une portée réduite, la liaison sans-fils sera désormais possible dans le cadre de l'unité. Tout en reconnaissant l'importance énorme de la présence et de l'action personnelle du chef de tout grade, nous devons admettre que la radio est aujourd'hui fonction inhérente à l'exercice du commandement dans les troupes légères.

Nous nous garderons d'entrer dans les détails techniques des appareils radio. Diverses études ont été faites. Des décisions seront prises quant à l'acquisition des matériels radio pour l'ensemble des armes, tout en tenant compte des particularités de chacune. Pour les troupes légères, par exemple, il est absolument nécessaire que toutes les stations puissent être desservies pendant le mouvement. Il est évident que différents types d'appareils doivent être envisagés, et ceci pour les seules liaisons de combat, à l'exclusion des liaisons dites de commandement qui sont l'affaire des troupes de transmission du génie. Les types pourraient être au nombre de trois : Un type A, pour les liaisons à l'intérieur de l'unité; un type B, pour les liaisons dites d'exploration ; un type C pour les liaisons à l'intérieur du corps de troupes.

Les liaisons pendant le mouvement exigeant une manipulation extrêmement simple, il serait avantageux d'avoir pour tous les appareils le contrôle d'onde à quartz, permettant de choisir, au moyen d'un seul levier, des fréquences fixes présélectées parmi un nombre de possibilités variables suivant le type de l'appareil. Nous n'avons pas parlé de la télégraphie, car seule la téléphonie est applicable; nos hommes ne peuvent acquérir et conserver la maîtrise du morse. Les transmissions se feront donc « en clair », en utilisant des noms de couverture pour les lieux, les personnes, les grades et les troupes. Ce camouflage, destiné à empêcher l'ennemi de mettre en valeur les messages captés, facilite en outre l'audition et évite les demandes de répétitions. Ainsi, les transmissions par radio prendront l'allure de véritables conversations, où la brièveté ne sera pas exclue. Rappelons qu'un bon réseau composé, système qui devrait être adopté partout, ne peut livrer plus de douze à quinze messages brefs par heure. Cette servitude, car c'en est une, exige que non seulement les radiotéléphonistes soient au courant des règles d'emploi de la radio, mais surtout les chefs de tous grades. Nous voyons là l'occasion, et combien utile, de donner un tour beaucoup plus pratique à l'enseignement du commandement dans les écoles et autres cours pour officiers. Car n'oublions pas que le radiotéléphoniste transmet tel quel le message qui lui est confié. C'est donc à l'officier de le présenter sous une forme adaptée à une transmission rapide et aisée. Or, cela ne s'obtient pas sans de nombreux exercices pratiques qui pourraient être joués, du moins aux échelons inférieurs, sans personnel spécialisé. Il serait même préférable que les chefs de section, par exemple, apprennent à servir et à se servir des appareils radio des types A et B. Quant aux cours d'Etat-major général et aux cours pour adjudants et officiers de renseignements, ils devraient être dotés, pour certains exercices, de détachements de radiotélégraphistes et de radiotéléphonistes.

Mais pour converser ainsi à distance avec la certitude d'être compris immédiatement, il est indispensable que les interlocuteurs parlent la même langue maternelle. Cette exigence n'est pas étrangère à notre proposition de recruter dans les mêmes régions « linguistiques » les effectifs complets d'un corps de troupes. Est-ce exagéré de prétendre qu'une unité motorisée est composée d'un tiers de tireurs, d'un tiers de chauffeurs et d'un tiers de ... parleurs, tous combattants ?

L'admettre serait reconnaître, avec raison, l'importance prise par les moyens de transmissions électriques dans la conduite des troupes rapides, dans la sauvegarde du commandement à tous les échelons. Et même si le contact personnel reste l'âme du commandement, la dilution obligée de nos formations motorisées, seule défense aérienne efficace, fera très rapidement de la radio le seul moyen d'influence du chef. De ce chef dont on n'entendra plus la voix, mais dont on reconnaîtra au travers des mots, le « style » de l'exécution.

### II. CIRCULATION.

« En opérations de guerre, écrit le général dans son rapport, il faut entendre par circulation, non seulement les mesures propres à obtenir des mouvements aisés d'éléments hétérogènes cheminant sur les voies plus ou moins entretenues et sûres, mais l'obligation de rétablir les voies de communication détruites par l'adversaire ; et, avant qu'elles ne soient rétablies, de procéder à des déviations, au sens le plus large, à des mesures de fortune de toutes sortes.

Les mesures de la circulation forment un tout. Nous avions le tort de les traiter en ordre dispersé ».

Cette manière d'agir est explicable si l'on admet que ces problèmes intéressent directement et le génie et les troupes légères et l'Etat-major général. En fait la circulation est un seul problème d'état-major, les troupes de construction et les compagnies de police de route ou certains détachements de circulation rapides *ad hoc* étant commis sur le terrain pour apporter les corrections que la réalité impose au graphique de marche et sans modifier pour cela l'essentiel du tableau général des mouvements.

Génie et troupes légères doivent donc être associés, d'une manière étroite, à l'exécution des mouvements opératifs. « Or, écrit encore le général, nos compagnies de police de route ne possédaient pas assez de métier et le rendement qu'on tirait d'elles était encore médiocre ». Quant « aux unités légères, elles n'avaient pas su se constituer des détachements de circulation. Signalisation, jalonnage, ces réflexes nous manquaient, surtout dans les opérations de nuit ».

Ces reproches sont amplement justifiés. Vous souvient-il d'une première manœuvre se déroulant, dès les premiers jours de décembre 1943, dans le canton de Zurich et opposant à la 7<sup>e</sup> division une division légère provisoire, composée d'éléments cyclistes et motorisés? Et des expériences qui furent faites en matière de circulation? Pour celui qui connaît nos compagnies de police de route, il semble exclu de leur donner plus de métier et d'en tirer un meilleur rendement; et nous comprenons un peu l'insuffisance des mesures prises parfois par certains commandants privés de motocyclistes de liaison et hésitant à en prélever sur une unité de combat.

Reconnaissons que c'est l'instrument qui n'est plus à la hauteur de sa tâche, qu'il n'est pas susceptible d'être amélioré et qu'il faut régler les problèmes de circulation dans le cadre et avec les moyens d'une large motorisation. Nous avons à l'esprit la réponse du commandant de notre cours d'Etatmajor général à une question d'organisation : « Les fréquents changements de classe ont pour but de créer un réseau d'amitiés s'étendant à tous les états-majors ». La circulation étant un problème d'état-major intimement lié à la question des liaisons, nous pourrions y appliquer, non pas le moyen, mais le but évoqué: créer un réseau de liaisons efficaces, c'est-à-dire exercées couvrant le Haut-Commandement et les commandements des quatre corps d'armée. Car pouvons-nous concevoir aujourd'hui des mouvements motorisés de quelque ampleur sans l'outil capable, pendant l'opération, d'en assurer ou d'en modifier, envers et contre tout, la destination. Le rythme de la bataille moderne exige un tel outil dont la diversité des moyens de transmissions et la haute fréquence virtuelle des liaisons obligent à une virtuosité technique que seul un personnel de métier peut acquérir. Aussi, proposons-nous la création d'un corps d'officiers et de sous-officiers de la police des routes qui serait la réplique du corps des officiers des chemins de fer. A ces hommes « de tête », pourraient être adjoints :

des gendarmes civils, des radiotélégraphistes de métier, des mécaniciens spécialisés, des pionniers,

ce qui nous amènerait à la composition suivante d'un bataillon de police des routes, doté de véhicules moto-mécanisés et d'accessoires up to date :

Commandement:	Ltcolonel ou major, EM.,
1 Cp. de motocyclistes	à 4 sections de liaisons,
1 Cp. de radiotélégraphistes	à 4 réseaux de transmission,
1 Cp. de mécaniciens	à 4 sections de dépannage,
1 Cp. de pionniers	à 4 détachements routiers.

Si chez nous, les grands mouvements se feront presque toujours à l'abri d'un front défensif organisé, ils n'échapperont pas aux coups de l'aviation ennemie et aux saboteurs. Ils doivent bénéficier sur le plan technique d'une sécurité poussée au maximum. Il n'est pas trop d'y engager nos meilleurs moyens de transmission et de circulation. Placés aux endroits critiques, qui sont également les plus exposés, ils doivent être singulièrement bien protégés par des armes et des cuirasses. La roue et la chenille leur sont donc nécessaires. Sans solution de continuité, leur influence doit se faire sentir pour obvier sans retard aux multiples imprévus : ils confèrent aux chefs supérieurs une sorte d'ubiquité. Il est des rouages de la machine militaire moderne qui ne peuvent être confiés qu'à des professionnels.

La circulation en est un.

Cap. E.M.G. PIERRE F. DENÉRÉAZ.